



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Dysfonctionnements du fonds européen d'aide aux plus démunis

Question écrite n° 45442

Texte de la question

M. Bernard Perrut alerte Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, sur les dysfonctionnements du fonds européen d'aide aux plus démunis pour l'aide alimentaire. En effet, au cours des dernières campagnes du FEAD React 2020-2021, FranceAgriMer a fait savoir que plusieurs offres de marchés sont restées sans offre de fournisseurs. Ces marchés, dits lots infructueux, concernent les produits comme les « carottes », les « petits pois », les « cocktails de fruits », les « flageolets verts », ou encore le « maïs doux ». Ces produits, exclusivement des fruits et légumes en conserve, ne seront donc pas livrés au tissu associatif de l'aide alimentaire. Au niveau national, cette perte représente pour le Secours populaire français une enveloppe de plus de 6,5 millions d'euros. Mais si une dotation exceptionnelle de compensation de 3 millions d'euros a été accordée au niveau national, celle-ci ne suffit pas à couvrir l'ensemble des besoins - comme en témoigne l'exemple de la fédération du Rhône qui se voit allouer 60 371,78 euros face aux 100 000 euros manquants. Aujourd'hui, ce sont plus de 3 millions d'euros qui font défaut à l'association pour apporter une aide auprès des dizaines de milliers de personnes accueillies et aidées. Face à cette situation, il souhaite connaître les solutions qu'entend apporter le Gouvernement pour compenser le montant non redistribué pour permettre à tous de manger à leur faim tous les jours.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45442

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : [Économie sociale, solidaire et responsable](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mai 2022](#), page 2914

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)